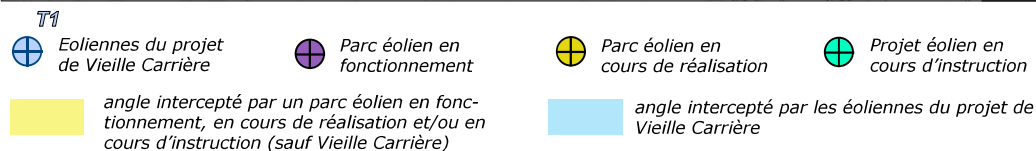
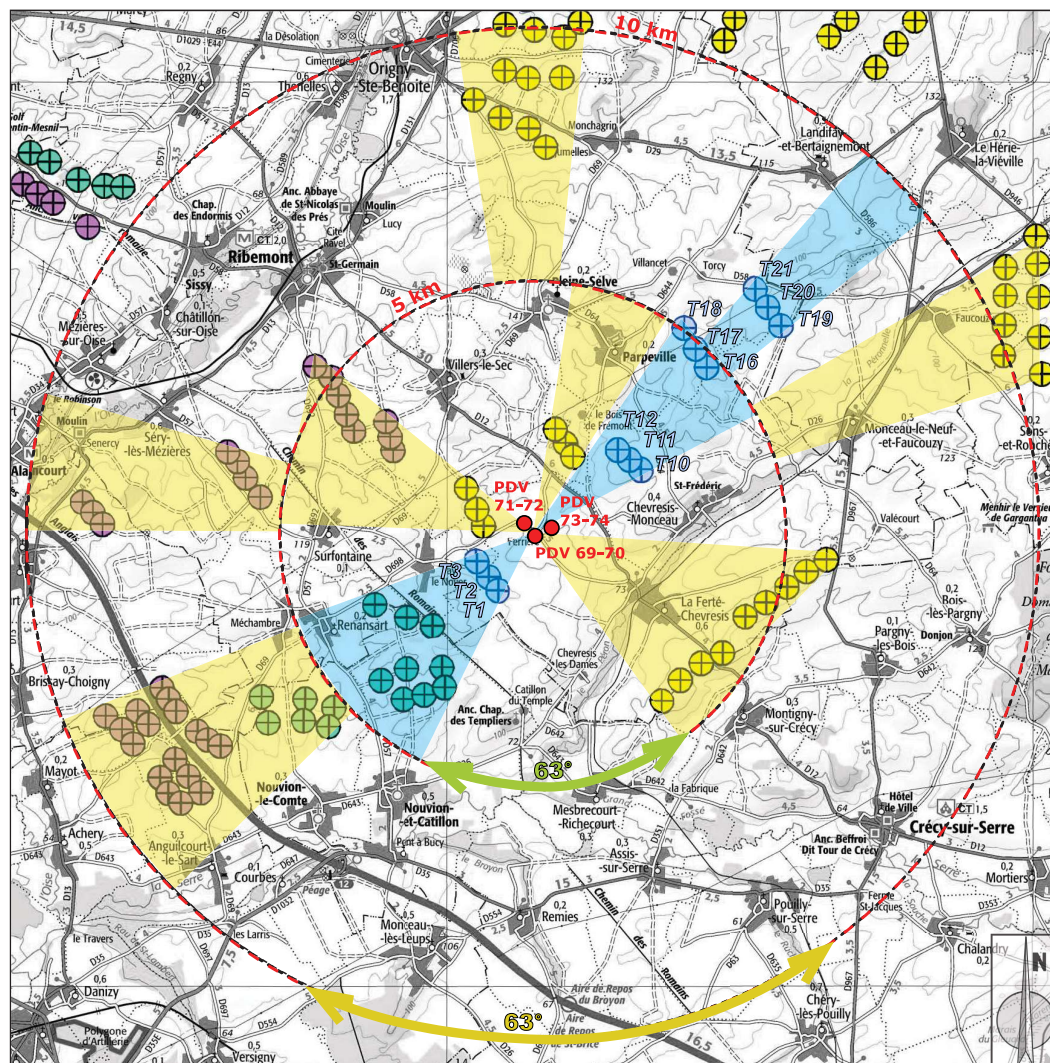


II-D. ETUDE DE PHOTOMONTAGES

DEPUIS FERRIERE -> Etude d'encerclement et de saturation visuelle



ETUDE D'ENCERCLEMENT : FERRIERE	
Angle occupé par le projet de Vieille Carrière (cumulé)	68°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont Vieille Carrière	180°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km, dont Vieille Carrière	77°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	257°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	37
Indice de densité	0,14
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	63°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	63°

A Ferrière, l'étude d'encerclement théorique est illustrée par 3 photomontages, situés aux entrées et au centre du hameau.

L'étude d'encerclement révèle que le risque de saturation visuelle depuis Ferrière est très fort car l'indice d'occupation des horizons est largement supérieur à 120°, l'indice de densité est supérieur au seuil de 0,10, et le plus grand angle de vue sans éolienne, en particulier entre 0 et 5 km du point de vue, est inférieur à 160° (même s'il atteint tout juste le seuil de 63°).

Les photomontages (n° 69 à 74) présentés dans les pages suivantes contribuent à nuancer ces chiffres.

En effet, le hameau de Ferrière est peu ouvert sur le grand paysage agricole car il est organisé sous la forme d'une vaste ferme refermée sur elle-même et entourée de plusieurs structures végétales.

Cette configuration offre des fenêtres de vue sur le paysage de la plaine agricole et limite les grands champs de vision panoramiques.

En revanche, les champs de vision deviennent panoramiques depuis la périphérie du hameau.

METHODOLOGIE DREAL CENTRE

L'étude d'encerclement depuis les lieux de vie les plus proches du parc éolien de Vieille Carrière, permet d'évaluer les risques de saturation visuelle ou d'encerclement de ces lieux par les éoliennes. Comme le préconise la méthodologie initiée par la DREAL Centre, l'étude d'encerclement prend le centre de chaque hameau ou village (situation la plus pénalisante), à partir duquel «on raisonne sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes depuis le centre du village, mais elle permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage.» Extrait de la méthodologie proposée par la DREAL Centre.

Ces hypothèses sont illustrées par des photomontages en vue panoramique à 120°, positionnés aux entrées ou sorties des bourgs selon la configuration du lieu de vie.